

## ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2025

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2115)

Adopté

N° AS582

## AMENDEMENT

présenté par

M. Labaronne, rapporteur pour avis au nom de la commission des finances

-----

### ARTICLE 19

Après l'alinéa 9, insérer l'alinéa suivant :

« 2°bis À la fin du dernier alinéa du même article 706-1-1, les mots : « à 3° » sont remplacés par les mots : « et 2° ». »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.